

## Le rôle des Technologies de l'Information et de la Communication dans le développement des activités connexes en Algérie

**KHEBBACHE Nawal \***, **MAHOUI Karim \*\***

Reçu le : 19/07/2020  
Accepté le : 10/05/2021  
Publié le : 18/07/2021

### Résumé :

*La transmission du savoir s'est traditionnellement faite par une longue période d'apprentissage au contact des pairs, mais les situations actuelles de formation et de travail changent, se dirigeant vers de nouveaux modes de transmission, que ça soit au niveau des établissements d'enseignement ou les administrations à savoir l'utilisation du TIC.*

*Dans cet article, nous essayerons de toucher aux notions clés en relation avec les TIC et de comprendre d'où proviennent les freins au développement de ces activités dans notre pays.*

*Des efforts restent à faire de la part des autorités pour gagner en matière d'approbation des Tic surtout dans le domaine de l'enseignement supérieur.*

**Mots clés :** TIC; eLearning; Intranet; e-gouvernement; enseignement superieur, Algerie.

**Classification JEL :** I23, A23, H1, H83.

### The role of information and communication technologies in the development of the related activities in Algeria.

### Abstract

*The transmission of knowledge has traditionally taken place through a long period of learning in contact with peers, but current training and work situations are changing, moving towards new modes of transmission, whether at the level of educational establishments, education or administrations, namely the use of ICT.*

*In this article, we will try to touch on the key concepts related to ict and understand where the obstacles to the development of these activities in our country come from.*

*Efforts remain to be made by the authorities to gain approval for ICTs, especially in the field of higher education.*

**Keywords :** ICT; E-learning; intranet; E-gouvernement; higher education, Algeria.

**JEL Classification :** I23, A23, H1, H83.

---

\* Maître assistante classe A, Université de Bejaia, Algerie, khebbache.n@hotmail.fr ..... (Auteur correspondant)

\*\* Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Algerie, mahouikarim@gmail.com

## 1. Introduction

Dans le contexte actuel d'économies de plus en plus interconnectées et en forte compétitivité, et sous l'impulsion des technologies de l'information et de la communication TIC, les innovations fondées sur la connaissance, en tant que facteur clé de succès et source d'avantage concurrentiel, jouent un rôle important dans le jeu concurrentiel. Du point de vue de la géographie économique, une polarisation des activités d'innovation et de la production de la connaissance est à la faveur des pays de l'Amérique du Nord (USA et Canada), l'Europe, l'Asie (Corée du Sud et Chine) et Australie, et ce au regard de plusieurs indices<sup>1</sup>. Un gap se creuse de plus en plus entre ces pays et le reste du monde, malgré quelques efforts de rattrapage observés ça et là.

En Algérie et Selon le Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (MPTIC), le chiffre d'affaires global du marché des TIC en Algérie aurait dépassé les 500 milliards de Dinars en 2016, dont 458 milliards de Dinars pour le seul secteur des télécoms. Les TIC contribueraient à hauteur de 4% dans le PIB du pays et emploieraient autour de 140 000 personnes (1,46% de la population active). Une simple lecture de ces chiffres, nous montre clairement que beaucoup d'efforts restent à faire en matière de TIC en ALGERIE, tout en sachant qu'en 2016, la valeur du marché mondial des technologies de l'information et de la communication été estimée à 4.261 milliards d'euros<sup>2</sup>.

Ces indicateurs, mais aussi d'autres ayant trait au développement des réseaux téléphoniques fixes, des réseaux mobiles cellulaires, de l'Internet, des Sites Web de service en ligne, du nombre d'opérateurs et de prestataires du segment télécom, montrent qu'il y a une progression palpable dans ce secteur (pour illustration chiffrée, voir bilan de l'autorité de régulation de le poste et des communications électroniques ARPCE)<sup>3</sup>. Cependant, en comparant ces résultats par rapport aux classements cités ci-dessus, force est de constater que des efforts sont encore à faire.

Etant donné qu'il est difficile d'effectuer une évaluation de l'apport des TIC dans tous les secteurs et dans le développement économique en général<sup>4</sup>, nous nous sommes intéressés à l'étude de ce rôle et ses conséquences dans le développement des activités connexes et particulièrement dans l'émergence d'une économie de la connaissance. L'objectif est de mesurer le degré d'engagement de l'Algérie (ses organisations, ses administrations), en termes d'appropriation et d'investissement dans ce segment d'activités.

D'après la Nomenclature algérienne des activités NAA établit par l'ONS, les activités connexes font partie de la section J « information et communication » et sont un groupe d'activités de la division Services d'information (code 63). Elles portent le code « 63.1. » « Traitement de données, hébergement et activités connexes ; portails Internet.

---

<sup>1</sup> Par exemple l'indice mondial de l'innovation (ou Global Innovation Index, GII). Publié par l'Université Cornell, l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (World Intellectual Property Organization, WIPO). Voir aussi l'indice de développement de TIC (IDI).

<sup>2</sup> <https://fr.statista.com/statistiques/570539/chiffre-d-affaires-global-des-tic-2005/> consulté le 10/10/2019

<sup>3</sup> l'agence établit annuellement un bilan. Voir rubrique études et enquêtes de son site. :

<https://www.arpce.dz/fr/obs/etude/>

<sup>4</sup> Le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, dans son rapport de réunion du groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique CNUCED, tenue les 3 et 4 décembre 2019 à Genève (Suisse), a reconnu explicitement que « nous ne disposons pas encore de données statistiques fiables en la matière étant donné que l'économie numérique dans notre pays est encore en phase de développement et d'encadrement juridique. »

[https://unctad.org/system/files/non-official-document/tdb\\_edu\\_wg2019c08\\_Algeria\\_fr.pdf](https://unctad.org/system/files/non-official-document/tdb_edu_wg2019c08_Algeria_fr.pdf)

Peuvent être répertoriés dans cette rubrique, entre autres, les services : E-learning ; Intranet et e-gouvernement.

Dans la suite de cet article, nous nous intéresserons aux services du e-learning, l'internet et e-gouvernement.

A cette nouvelle ère de l'économie de la connaissance, l'investissement dans ces segments est un impératif pour une économie qui se veut une place dans l'échiquier géopolitique mondial. Une course entre les économies est déjà lancée. Notre place, malheureusement à la traîne de cette course, nous interroge sur les freins au développement de ces activités dans notre pays : s'agit-il d'un faible engagement, étatique et privé, dans l'investissement dans l'infrastructure en TIC, ou il est question de résistance au changement et d'appropriation, puisqu'elles impactent les pratiques managériales et organisationnelles des organisations ?

En effet, dans son article sur les facteurs d'intégration et les facteurs contraignants des TIC dans l'enseignement supérieur : institutionnels, organisationnels et relationnels (Grari, 2016) a enquêté auprès d'un échantillon de 603 enseignants. Sept variables sont retenues pour examiner l'intégration des TIC dans les changements pédagogiques : la sensibilisation, la motivation, la perception, l'attitude, le comportement, le temps et l'image de l'établissement. Les impacts perçus par les enseignants de ces variables sur les processus d'apprentissage sont tous positifs.

Mais pour parler d'appropriation, (Coen & Schumacher, 2006) ont essayé de présenter le processus de construction d'un instrument (les Vignettes de situation pour l'intégration des TIC ou Visi-TIC) destiné à évaluer le degré d'intégration des TIC dans l'enseignement. Ils ont présenté les différentes étapes d'élaboration et de validation de cet outil. Proposé en deux variantes (française/allemande pour des élèves âgés de 6 à 7 ans jusqu'à 18 ans), ce nouvel outil s'appuie sur le modèle systémique de l'innovation de Depover et Strebelle (1997), et présente l'avantage d'envisager l'intégration des TIC dans une dynamique de changement.

Aussi, (Lebrun, 2011) dans son travail et a travers un cadre ample multi-factoriel a essayé de comprendre les effets des TIC sur l'apprentissage des étudiants et le développement professionnel des enseignants.

Tous ces travaux et d'autres s'accordent sur l'importance des TIC dans le domaine de l'enseignement supérieur qui devrait être à la première place dans l'appropriation des TIC dans le monde du travail.

L'hypothèse soutenue est que les investissements en matière de TIC EN Algérie reste très faible ce qui freine le développement des activités connexes à l'aire de l'économie de la connaissance.

Nous présenterons, dans un premier temps, un état des lieux sur les TIC en Algérie puis, nous nous intéresserons aux activités connexes à savoir le e-Learning, l'intranet et enfin le e gouvernement pour enfin dresser une conclusion qui répond à la question de départ.

Dans ce qui va suivre, nous essayerons de dresser un état des lieux des TIC en Algérie en essayant de voir ce qui ce fait en Algérie au 21<sup>ème</sup> siècle.

## 2. présentation des TICs en Algérie

Le terme TIC couvre un large éventail de services, applications, technologies, équipements et logiciels, c'est-à-dire les outils comme la téléphonie et l'Internet, l'apprentissage à distance, les télévisions, les ordinateurs, les réseaux et les logiciels nécessaires pour employer ces technologies. Les TIC désigne d'une manière générale, un

ensemble de techniques innovantes dans le domaine de l'audiovisuel, de l'informatique et des télécommunications permettant le stockage, le traitement et l'obtention de l'information<sup>5</sup>.

L'édition 2012 du rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ayant trait au développement de l'économie de l'information affirme que l'Algérie a investi 4 586 millions de dollars en 2011 dans les TIC, dont 144 millions dans le développement logiciel et 228 millions dans les services informatiques. Cependant, des efforts financiers plus importants sont nécessaires, notamment dans le développement des contenus (logiciels et applications), si l'Algérie souhaite tirer avantage de l'économie numérique.

L'Algérie a réalisé de nouveaux progrès dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment en matière d'adoption des TIC, de téléphonie et haut débit mobile et au nombre d'utilisateurs internet, selon le rapport du Forum économique mondial (FEM) sur la compétitivité mondiale pour l'année 2019.

L'Algérie est classée à la 76ème place au niveau mondial en matière d'adoption des TIC, gagnant, en une année, 7 places dans ce classement après avoir occupé la 83ème place en 2018.

S'agissant de l'indicateur relatif à l'abonnement à la téléphonie mobile, l'Algérie est classée à la 61ème place à l'échelle mondiale en 2019, après avoir occupé la 66ème en 2018 et la 109ème en 2016, soit un avancement de 48 positions depuis 2016.

Trois critères sont à la base de ce classement, l'environnement politique et économique du pays, le niveau de développement technologique et le degré d'utilisation des TIC.

Au niveau de l'équipement informatique et selon les chiffres du cabinet international IDC pour l'année 2016, ce sont plus de 600 000 ordinateurs qui ont été vendus sur le marché algérien mais seulement 28% des foyers<sup>6</sup> ont un ordinateur à domicile. En revanche, 94% ont un téléphone mobile.

Pour encourager la démocratisation de l'accès aux TIC, l'Algérie a lancé, en 2005, « Ousratic » (littéralement « familleTic »), un programme qui avait pour objectif de fournir un ordinateur par famille en accordant des prêts spécifiques et en baissant la TVA sur les ordinateurs de 17 à 7%. Ce fut un échec notamment en raison des contraintes bancaires rencontrées pour l'obtention d'un prêt. Un projet « Ousratic II » a même été annoncé en 2013 sans être concrétisé pour le moment.

En Algérie, dans l'enseignement primaire et secondaire au niveau des TICs, les 17.000 écoles primaires, 6.000 collèges et 1.300 lycées algériens sont encore peu équipés en ordinateurs, et ne sont pas encore connectés à l'Internet. Pour la plupart d'entre eux, l'équipement informatique se limite à un, voire quelques ordinateurs qui servent à la gestion quotidienne des établissements. C'est la raison pour laquelle les autorités souhaitent accélérer l'introduction de l'informatique et d'Internet dans les écoles et les lycées. Mais cette introduction devrait aller de pair avec la formation des enseignants à l'utilisation de ces outils, et reposer sur le développement progressif d'outils pédagogiques spécifiques.

Dans l'enseignement supérieur, une cinquantaine de laboratoires rattachés aux universités ou à d'autres établissements spécialisés est comptée dans le domaine des TICs. L'organisme le plus impliqué reste le CERIST. Il dispose de plusieurs laboratoires : intelligence artificielle, base de données relationnelles, systèmes d'information, recherche

<sup>5</sup> <http://stephane-alexi.over-blog.com/article-historique-des-tic-44969908.html>

<sup>6</sup> UIT, Union internationale des télécommunications.

et développement en information scientifique et technique (IST), collecte, traitement et diffusion de l'Information Scientifique et Technologique, réseaux et serveurs d'information, service audiovisuel et multimédia. Il emploie 263 personnes, dont 87 chercheurs. Le Centre de Développement des Techniques Avancées (CDTA), fondé en 1988, est chargé d'effectuer des travaux de recherche scientifique, de développement technologique et de valorisation dans différents domaines. Les activités du CDTA ont permis de mettre au point plusieurs innovations technologiques. Le CDTA emploie 245 personnes, dont une majorité de chercheurs.

En ce qui concerne la valorisation des produits de la recherche, deux agences ont été mises en place par les autorités. L'Agence Nationale du Développement de la Recherche Universitaire (ANDRU) est un organisme public qui a pour mission d'élaborer, d'initier et d'évaluer les programmes de recherche annuels et pluriannuels. Elle doit également assurer la valorisation des résultats de la recherche. Elle est secondée dans sa mission par l'Agence Nationale de Valorisation de la Recherche et des Développements Technologiques (ANVREDET). Cette dernière met en œuvre la stratégie nationale du développement technologique et organise la mise en place d'observatoires et de réseaux de diffusion de la technologie.

Concerné depuis longtemps par les questions TIC, le Ministre de l'Éducation Supérieure et de la Recherche a obtenu pour la période 2001-2004, dans le cadre du programme de relance économique, une enveloppe budgétaire substantielle pour la promotion des TIC dans le secteur. Cette enveloppe de 6,4 milliards de dinars se répartit entre six actions prioritaires :

- Développement de la télémédecine : 1,1 milliard de DA,
- Réseau national pour la réalisation de logiciels : 0,5 milliard de DA,
- Équipement des laboratoires pour produire des circuits intégrés : 0,25 milliard de DA,
- Vulgarisation de l'enseignement à distance : 1,35 milliard de DA,
- Installation de réseaux Intranet et achat de matériels informatiques : 2,4 milliards de DA,
- Construction d'un centre de production de circuits intégrés : 2 milliards de DA.

Le CERIST a identifié au début de l'année 2001, plus d'une centaine de projets de type TIC. De nombreux secteurs économiques sont concernés : agriculture, transports, industrie, éducation et formation, santé, commerce, culture, tourisme.

Dans ce qui va suivre, nous allons essayer de donner un aperçu sur le secteur de télécommunication en Algérie, nous allons présenter dans le tableau qui suit, les statistiques de télécommunication en Algérie durant l'année 2018.

**Tableau (1): Les statistiques sur les télécommunications en Algérie en 2018**

Téléphonie mobile	
Nombre total d'abonnés	51 490 146
Parts de marché :	
Mobilis	21 632 076
Djezzy	15 943 194
Nedjma	13 914 876
Téléphonie fixe	
Nombre d'abonnés (Million)	4 158 518
Internet fixe	
Nombre d'abonnés réseaux ADSL	2 172 096
Internet mobile	
3G	19 239 448
4G	20 621 452
Universités, instituts d'enseignement supérieur et centres de recherche connectés	100%
Nombre des sites web algériens	76 000

**Source :** [https://www.mpttn.gov.dz/sites/default/files/Fr-Rapport TIC%20 0.pdf](https://www.mpttn.gov.dz/sites/default/files/Fr-Rapport_TIC%200.pdf), consulté le 10/10/2019

Selon le tableau ci-dessus, nous remarquons qu'il y a un nombre très important de nombre d'abonnés en téléphonie fixe et mobile surtout pour la téléphonie mobile dont le nombre d'abonnés dépasse même le nombre de population algérienne résidente

Par rapport aux années précédentes, l'Algérie a fait un grand saut technologique en matière de développement et de structures dans les TIC. Nous pouvons lister plusieurs critères ayant contribué à ce progrès :

- Alors qu'elle était carrément inexistante en l'an 2000, l'ADSL a dépassée les 700.000 Km en 2006 : Le réseau de fibre optique passe à 26.000 km contre 7.000 km seulement en 2000 (projet transsaharien Annaba-Lagos)
- Les nombreux projets de satellites : Alsat1, Alsat2 etc ...
- Le marché multi opérateurs en progression la densité (fixe et mobile) est passé de 5,28% en 2000 à près de 65% à fin juillet 2006, Abonnés aux réseaux mobile et fixe a atteint, 8 600 000 en 2006 contre 54 000 en 2000
- Lignes spécialisées 34 MB, Autres ressources ADSL ...
- Opération Ousratic IPC/Famille, avec la formule de microcrédit initié par le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication
- Plus de 16 milliards de DA ont été consacrés par le gouvernement au développement et l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les collèges
- Projet du Ministère de l'éducation nationale, fin 2009, de doter toutes les écoles de laboratoires qui disposeront tous d'un équipement informatique complet.

Ce qui a contribué à l'augmentation du nombre d'internautes à plus de 21.000.000 d'internautes en 2018. Néanmoins, ces chiffres restent faible et laisse l'Algérie à la traine des autre pays qui veulent être plus compétitifs dans une économie caractérisée par le savoir.

### 3. Les TIC et l'enseignement à distance : cas du E-learning

Le E-learning est l'utilisation des nouvelles technologies multimédias de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant d'une part l'accès à des ressources et à des services et, d'autre part, les échanges et la collaboration à distance (Jézégou, 2012).

Le E-learning, ou apprentissage en ligne, est une méthode d'apprentissage qui repose sur la mise à disposition de contenus pédagogiques via un support électronique (Cédérom, Internet, intranet, extranet, télévision interactive, etc.). Le E-learning comprend aussi bien des outils et des applications pédagogiques que des contenus pédagogiques. « Le E-learning est un des moyens disponibles pour les formations à distance. Il repose sur l'utilisation des supports numériques (Internet, Intranet, cédérom, etc.) dans le but de rendre accessible des parcours d'autoformation individualisés mais également dans celui de permettre des échanges entre les acteurs des formations (travail collaboratif) »<sup>7</sup>. Le E-learning définit tout dispositif de formation qui utilise un réseau local, étendu ou Internet pour diffuser, interagir ou communiquer. Ce qui inclut l'enseignement à distance, en environnement distribué (autre que l'enseignement par correspondance classique), l'accès à des ressources par téléchargement ou en consultation sur le Net. Il peut faire intervenir des outils synchrones ou de l'asynchrones, des systèmes tutorés, des systèmes à base d'autoformation, ou une combinaison des éléments évoqués.

#### Elearning et enseignement à distance

La relation entre Enseignement à distance et TIC est ancienne. De la formation par correspondance du 19<sup>ème</sup> siècle au réseau «Learndirect» britannique en passant par la radio. Les technologies ont contribué à améliorer les services aux publics tout en exigeant de nouveaux les savoir-faire. Depuis 1995, Internet autorise des services pédagogiques à plus forte valeur ajoutée (travail collaboratif, gestion centralisée d'une grande diversité de parcours, mise à disposition de médias), ceci au plan national et international. Cette évolution des usages est de plus, facilitée par la standardisation et la convergence des technologies. De manière indépendante de ce marché considérable de l'Enseignement à Distance, l'EAO a mobilisé l'essentiel des moyens de recherche et elle a été utilisée dans de nombreux organismes souhaitant traiter la formation individu par individu.

Le tableau qui suit présente les différents acteurs intervenant dans la construction d'un dispositif de formation en ligne.

---

<sup>7</sup> <http://www.e-doceo.net/conseil-formation/e-learning.php> , consulté le 06/09/2019

**Tableau (2): Enseignement traditionnel et dispositifs E-learning ; deux modèles économiques radicalement différents**

Enseignement traditionnel		Dispositif E-learning
<b>Faible, voire nul</b>	Investissement initial	Elevé
-Dépenses « logistique » (salaries des collaborateurs en formation, déplacements, hébergement / restauration)  -Formateurs	Principaux postes de dépenses.	-Equipement informatique (achat, mise à niveau), LMS, logiciel..... -Maintenance informatique, help desk -Ingénierie pédagogique -Créations des contenus -Tutorat -Communication
-Equipement informatique -Ingénierie pédagogique -Création des contenus -communication	Principales sources d'économies	-Dépenses « logistique » -Formation bien calibrée plus efficace -Gain de temps
<b>-Rare (budget fixe à l'avance)</b>	Dépenses imprévues	-Assez fréquentes (problèmes informatiques, manque d'expérience des praticiens, apprenants désorientés, etc)
<b>Faible, voire nul</b>	Investissement initial	Elevé
<b>Quasiment stable</b>	Coût unitaire par apprenant	Décroissant
<b>Faible (1 à 5 en « intra »)</b>	Nombre minimum d'apprenant pour rentabiliser l'investissement	Assez élevé (plusieurs dizaine voire plusieurs centaines en cas de dispositif « sur mesure »)
<b>Quasiment impossible à évaluer</b>	Retour sur investissement	Difficile à apprécier, mais évaluation précise de la progression

Source : (Lewandowski, 2001, P.163)

D'après le tableau ci-dessus, c'est le modèle économique même du E-learning qui diffère radialement de celui de l'enseignement « présentiel ». Comme le souligne Jaques COQUEREL(2001) : « On passe d'une logique de dépense au fil de l'eau -on consomme puis on paie- à une logique d'investissement : il faut commencer par investir des millions de francs dans les nouvelles technologies avant de pouvoir former. Le retour sur investissement ne survient qu'après »<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> COQUEREL Jaques, président de la CEGOS, dans une interview au Nouvel Hebdo (Novembre 2001).

En Algérie, devant la croissance du nombre d'étudiants ainsi que l'insuffisance de l'encadrement pédagogique, l'e-learning permet d'apporter des solutions. Ainsi, l'e-learning se renforce de plus en plus en Algérie grâce à plusieurs plateformes qui poussent. Citons par exemple la plateforme expérimentale appelée AVUnet (Université virtuelle algérienne), et le portail des TIC en Algérie (Elabwaba).

En Algérie, l'usage des TIC commence bel et bien à rassembler sur le même réseau les enseignants, les élèves et leurs parents et ce, grâce à des plateformes E-learning, l'enseignement en ligne est en vogue et se développe sans complexes.

Depuis que les foyers algériens sont dotés d'une connexion internet notamment grâce au déploiement de la 3G sur le territoire depuis 2014 et récemment la 4G dans quelques wilayas du pays, ce mode d'enseignement se développe petit à petit suite à plusieurs initiatives lancées visant à vulgariser ce mode d'enseignement.

#### 4. L'intranet

Un intranet est un réseau informatique utilisé à l'intérieur d'une entreprise ou de toute autre entité organisationnelle, qui utilise les mêmes technologies qu'internet : logiciels, navigation, serveurs web et moteurs.

L'intranet est une application interne à une organisation qui emploie les techniques et les outils généralement utilisées dans le monde internet. « L'intranet permet à l'organisation une meilleure diffusion et un meilleur partage des informations et des connaissances et l'amélioration de la communication entre les employés ».<sup>9</sup>

Il permet de relier tous les employés dans le but de faciliter leur communication, leur collaboration et la gestion de leur travail.

C'est donc l'équivalent d'un site web « privé » avec toutes les fonctionnalités de l'internet, mais surtout avec des applicatifs de gestion spécifiques aux besoins de chaque organisation. Il s'agit d'un moyen simple de partager et de valider les informations à l'intérieur d'une structure, principalement quand toutes les unités ne se trouvent pas sur le même site.

Facile à mettre en œuvre de façon décentralisée, il offre l'avantage pour l'utilisateur de disposer d'une interface identique quel que soit le poste de travail auquel il se connecte. L'intranet ne doit pas être confondu avec l'extranet, « partie d'un intranet accessible à l'extérieur de l'entreprise à des personnes précises (login et mot de passe pour des clients par exemple) sur Internet ».

L'intranet doit faciliter la production et la transmission rapide d'informations utiles à l'ensemble du personnel. Les bénéfices à attendre sont une amélioration des processus de travail : l'information devient unique, centralisée et accessible.

Une économie de moyen, un gain de temps et d'efficacité pour les délais de production, de diffusion et de mise à jour de l'information sont les bénéfices les plus certains de l'intranet.

Il permet de mettre en œuvre des outils de communication transverses facilitant ainsi les échanges entre les différents services au sein d'un établissement.

L'intranet devrait encourager l'interactivité en simplifiant le travail de groupe, et en assurant une meilleure coordination entre les services.

---

<sup>9</sup> GUNIA Nadège, La fonction ressources humaines face aux transformations organisationnelles des entreprises : Impacts des nouvelles technologies d'information et de communication, Thèse de Doctorat en Science de Gestion, Université de Toulouse I-Sciences Sociales, 2002, P.104-105

### 5. e-gouvernement en Algérie

Selon l'OCDE l'administration électronique ou e-gouvernement est « l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les gouvernements, les TIC étant appliquées à l'ensemble des fonctions de l'administration. En particulier, les perspectives offertes par Internet et les technologies apparentées en matière de constitution de réseaux peuvent contribuer à transformer les structures et le fonctionnement même de l'administration<sup>10</sup> ».

Dans un rapport publié en 2014, les Nations Unies nous montrent clairement le lien entre l'e-gouvernement et les TIC, à travers ce qu'elle a appelé « Les indicateurs fondamentaux relatifs l'administration électronique » qui ont été classés en quatre grandes catégories, à savoir<sup>11</sup> :

- Utilisation des TIC par les employés des administrations publiques;
- Disponibilité des TIC pour les administrations publiques;
- Utilisation des TIC par les administrations publiques ;
- Prestation de services d'administration électronique aux citoyens (par le biais de sites Web accessibles au public).

dans leur travaux (Megder et al., 2005) ont essayé à travers leur article de traiter les différents aspects liés au concept de e-gouvernement ainsi que parler de quelques exemples de réalisations dans le monde à savoir : la France, la Belgique et le Maroc, ils ont démontré que ces pays ont commencé à prendre conscience de l'importance de ce concept au début du 21<sup>ème</sup> siècle.

en effet, dans le tableau qui suit, nous allons présenter l'indice des nations unies pour l'administration électronique<sup>12</sup> pour l'année 2018 en comparaison avec l'année 2008 en illustrant le classement de quelques pays membres afin de pouvoir faire une comparaison plus adéquate.

---

<sup>10</sup> <http://stats.oecd.org/glossary>

<sup>11</sup> Rapport des Nations Unies L'évaluation de l'administration électronique, 2014.

<sup>12</sup> The E-Government Development Index presents the state of E-Government Development of the United Nations Member States. Along with an assessment of the website development patterns in a country, the E-Government Development index incorporates the access characteristics, such as the infrastructure and educational levels, to reflect how a country is using information technologies to promote access and inclusion of its people. The EGDI is a composite measure of three important dimensions of e-government, namely: provision of online services, telecommunication connectivity and human capacity.

**Tableau (3): L'Indice des Nations Unies pour l'administration électronique en 2018**

PAYS	EGDI	RANG	EGDI	RANG
	2008	2008	2018	2018
DANEMARK	0.9134	02	0,9150	01
JAPAN	0.7703	11	0.8783	10
TUNISIE	0.3458	124	0.6254	80
JORDAN	0.5480	50	0.5575	98
MAROC	140	0.2944	0.5214	110
BAHRAIN	0.5723	42	0.8116	26
ALGÉRIE	0.3515	121	0.4227	130

**Source: UNDP United Nations, E-Government Survey 2008 & 2018.**

selon le tableau n°3, l'Algérie a perdu 9 places en dix ans, ce retard est dû principalement au manque d'investissement dans le domaine de l'administration électronique, l'Algérie est tombé dans le cas de celui qui n'avance pas recule, car malgré une amélioration dans l'indice qui était à 0.3515 en 2008 est passé à 0.4227 en 2018, l'Algérie reste très en retard par rapport aux autres pays membres et même au pays voisins, prenant l'exemple de la Tunisie qui passe de la 124<sup>ème</sup> place en 2008 à la 80<sup>ème</sup> place en 2018.

En Algérie, dans le cadre de la modernisation des moyens de communication et l'insertion des nouvelles technologies de l'information et la messagerie, le ministère de l'Education nationale a lancé une importante opération sur les échanges et toutes les correspondances entre les directions de l'éducation du pays et la tutelle, qui seront désormais via intranet (rakmana).

Cette opération a une grande importance vis-à-vis des marchés qui ont été conclus entre le secteur de l'Education nationale et Algérie Télécom pour la mise en service du réseau Internet/Intranet du ministère de l'Education ainsi que la fourniture d'un système de vidéoconférence.

L'administration Algérienne a commencé en effet depuis quelques années maintenant à utiliser un système d'intranet dans ses administrations afin de faciliter à ces citoyens et aussi à ces ressortissants à l'étranger de suivre en temps réel l'état d'avancement du processus de délivrance des pièces administratives.

## 6. Conclusion

Dans cet article, nous nous sommes intéressés à Technologies de l'Information et de la Communication, et le développement des activités qui sont en relation direct avec ce dernier.

L'étude a permis d'aboutir aux résultats suivants :

- d'après l'examen des différents indicateurs, l'Algérie reste très en retard par rapport au progrès qu'ont connu les pays voisins avec lesquelles elle est en compétitivité dans le domaine de la connaissance.

• En Algérie, des progrès plus ou moins importants ont été accomplis dans le domaine des TIC, mais il reste toujours beaucoup d'efforts à faire pour créer un climat d'investissement propice pour permettre de dégager des avantages comparatifs dynamiques.

• Par contre le domaine de l'enseignement ne semble pas donner les résultats voulus, l'investissement en recherche et développement est très inférieure aux exigences de la compétitivité.

pour cela les décideurs en Algérie, doivent développés des mécanismes pour permettre de tirer le maximum d'avantage des nouvelles technologies en collaborant avec les spécialistes dans le domaine a savoir les enseignants universitaires, les chercheurs, et même les étudiants à travers leur travaux de fin d'étude.

### References :

- Coen, P.-F., & Schumacher, J. (2006). Construction d'un outil pour évaluer le degré d'intégration des TIC dans l'enseignement.
- djeflat A, Cherchem M(2014). Economie fondée sur la connaissance. *ed. édition universitaires européennes*. France
- Grari, Y. (2016). «Les déterminants qui impact sur l'intégration des TIC dans l'enseignement. » « Cas de l'université de Tlemcen. ». *Revue Finance & marchés*, 3(1), 53 -69.
- GUNIA Nadège .(2002). La fonction ressources humaines face aux transformations organisationnelles des entreprises : Impacts des nouvelles technologies d'information et de communication, Thèse de Doctorat en Science de Gestion, Université de Toulouse I- Sciences Sociales, France.
- Coen, P.-F., & Schumacher, J. (2006). Construction d'un outil pour évaluer le degré d'intégration des TIC dans l'enseignement.
- Grari, Y. (2016). «Les déterminants qui impact sur l'intégration des TIC dans l'enseignement. » « Cas de l'université de Tlemcen. ». *Revue Finance & marchés*, 3(1), 53 -69.
- Jézégou, A. (2012). La présence en e-learning : Modèle théorique et perspectives pour la recherche. *Journal of Distance Éducation/Revue de l'éducation à distance*, 26(1).
- Lebrun, M. (2011). Impacts des TIC sur la qualité des apprentissages des étudiants et le développement professionnel des enseignants : Vers une approche systémique.
- Megder, E., Cherkaoui, C., Sbihi, B., & Mammass, D. (2005). Le e-Gouvernement et la Modernisation du Secteur Public. 3rd International Conference: Sciences of Electronic Technologies of Information and Telecommunications, Tunisia.
- Lewandowski J-C(2001). Les Nouvelles Façons de Former, le E-learning, enjeux et outils », *éd. d'Organisation*.

### Webliographie

<https://fr.statista.com/statistiques/570539/chiffre-d-affaires-global-des-tic-2005>

<http://stephane-alexi.over-blog.com/article-historique-des-tic-44969908.html>

The Global Information Technology Report, World Economic Forum, 2012, 2014

[https://www.mpttn.gov.dz/sites/default/files/Fr-Rapport-TIC%20\\_0.pdf](https://www.mpttn.gov.dz/sites/default/files/Fr-Rapport-TIC%20_0.pdf), consulté le 10/10/2019

<http://www.e-doceo.net/conseil-formation/e-learning.php>

### Rapport

Rapport des nations unies sur l'administration électronique 2008 et 2018: